

Service Connaissance, Études et Prospective

Référence :
Vos réf. : votre courrier du 12 octobre 2020

Affaire suivie par : Secrétariat de la CDAC
ddt-cdac@ain.gouv.fr
tél. 04 74 45 63 52 - fax 04 74 45 24 48

Gex, le 12 novembre 2020

Objet : Ensemble commercial OPEN à Saint-Genis-Pouilly

Madame,

J'accuse réception, de votre courrier du 12 octobre 2020, concernant le projet d'ensemble commercial OPEN à Saint-Genis-Pouilly et je prends acte de votre position sur ce dossier.

Lors de l'instruction réalisée par l'État au titre de l'aménagement commercial, les effets négatifs, notamment en termes de consommation foncière, de coût environnemental et de mobilité, ont largement été pointés. Le 17 février 2017, la commission départementale d'aménagement commercial, composée d'élus et de personnes qualifiées, a émis un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale relative à la création de cet ensemble commercial.

L'instruction de la demande de permis de construire a été réalisée par la commune de Saint-Genis-Pouilly. La procédure support de l'étude d'impact est la procédure d'autorisation d'urbanisme.

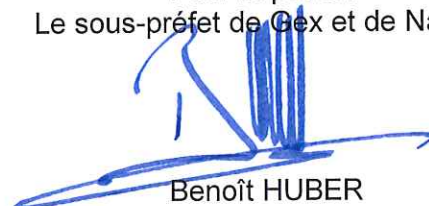
Plusieurs recours se sont succédé et ont fait évoluer le projet. La cour administrative d'appel de Lyon s'est exprimée les 27 juin 2019 et 18 juin 2020 en faveur de ce dossier et la commission nationale d'aménagement commercial a émis un avis favorable à la dernière version du projet le 23 mai 2017 puis le 3 décembre 2019. Le permis de construire modificatif a été délivré par le Maire le 10 janvier 2020.

Une requête déposée par la SNC Eurocommercial Properties Taverny auprès du Conseil d'État est encore en cours ; elle demande l'annulation des deux arrêts de la cour administrative d'appel ainsi que des arrêtés du 22 décembre 2017 accordant le permis de construire et du 10 janvier 2020 portant délivrance du permis de construire modificatif.

Soyez assurée madame, que mes services veillent à la bonne application des textes en vigueur, notamment en matière d'artificialisation des sols et de consommation de l'espace.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

La préfète
Pour la préfète
Le sous-préfet de Gex et de Nantua

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom, positioned above the name Benoit HUBER.

Benoît HUBER

Madame Clémence DUROCHAT
Présidente de France Nature Environnement Ain
44 avenue de Jasseron
01000 BOURG EN BRESSE